

Zeitschrift: Générations plus : bien vivre son âge
Herausgeber: Générations
Band: - (2015)
Heft: 73

Vorwort: Édito : cannabis : aux pharmas d'agir!
Autor: Willa, Blaise

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

génération

Editeur

«Génération» société coopérative,
sans but lucratif

Directeur de la publication et rédacteur en chef

Blaise Willa

Rédaction

Jean-Marc Rapaz, chef d'édition
Barbara Santos, journaliste stagiaire
Marie Tschumi, journaliste RP

Collaborateurs

Martine Bernier, Véronique Châtel,
Corinne Cuendet, Marco Danesi,
Jean-François Duval, Isabelle Guisan,
Julien Perrot, Rosette Poletti,
Frédéric Rein, Sylvie Ulmann
et Ellen Weigand

Responsable marketing

Yoann Valnet

Secrétariat

Sylvia Pasquier,
(cheffe administration)
Isabelle Bosson, (resp. events)
Dominique Rochat,
(resp. abonnements)
abo@generations-plus.ch
Tél. 021 321 14 21
Mélanie Akrimi, (apprentie)

Administration et rédaction

Rue des Fontenailles 16
1007 Lausanne
Tél. 021 321 14 21- Fax 021 321 14 20
Secrétariat ouvert
de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Abonnements

11 numéros par an 68 francs
Etranger: prix sur demande

Régie publicitaire

Suisse romande:
Société coopérative Génération
Département publicité
Rue des Fontenailles 16
1007 Lausanne
Tél. 021 321 14 21 - Fax 021 321 14 20
publicite@generations-plus.ch

Suisse alémanique:

Publimag SA
Seilerstrasse 8 / cp 3001 Berne
Tél. 031 387 22 11 - Fax 031 387 21 00
service@publimag.ch

Réalisation graphique

enzened, Nicolas Zentner
Jonas Pahud

Responsable image

Wollodja Jentsch

Lithographie

Jacqueline Rausis

Impression

Vogt-Schild Druck AG

Audience

105 000 lecteurs (MACH Basic 2015-1)
(Tirage contrôlé: 32253)

www.generations-plus.ch

Pour nous joindre:

contact@generations-plus.ch

Cannabis : aux pharmas d'agir !

Poignant témoignage que celui de Stéphanie. Depuis 2008, cette Valaisanne souffre de sclérose en plaques. Il y a une année, elle a décidé de prendre un spray buccal à base de cannabis pour soulager ses douleurs. Depuis, comme elle le confie à génération, «c'est le jour et la nuit».

On le sait, le seul mot de cannabis réveille les craintes les plus vives, même si le débat lié à sa dépénalisation anime régulièrement les esprits. Drogue, dépendance, répression, la marijuana fait peur. Mais ici, rien de tout cela: le cannabis à usage thérapeutique – c'est-à-dire contrôlé, dosé et pris dans cet objectif – a des effets réels face à certaines maladies, même si la substance, rappelons-le, ne soigne pas. Scléroses en plaques, troubles du sommeil, manque d'appétit ou chimiothérapies, les patients souffrent et le plus souvent, ont épuisé les traitements classiques dans leur parcours thérapeutiques. Avec le cannabis, ils ont sous la main une alternative réelle pour lutter contre certains effets insupportables de leur pathologie.



« Le cannabis à usage thérapeutique a des effets réels »

Or, ce cannabis-là, thérapeutique, n'est pas accessible à tous: sa prise – et encore, sous la forme unique de spray aujourd'hui et seulement pour la sclérose en plaques – est soumise à une réglementation très restrictive car le cannabis est encore considéré comme une drogue. Toute autre exception à des fins médicales doit être autorisée par l'Office fédéral de la santé publique, soumis à forte pression car les demandes progressent. Autre frein, le prix. A titre d'exemple, le traitement mensuel de Stéphanie est de 645 francs et son remboursement par les assurances complémentaire soumis au bon vouloir de ces dernières. Trop cher pour beaucoup et donc inaccessible.

Ne minimisons pas les signes positifs des autorités, qui se montrent prêtes à se pencher sur les vertus médicales du cannabis. Mais l'industrie des pharmas, elle, devrait aussi se lancer pour homologuer, à terme, le produit comme thérapie reconnue. Hélas, le potentiel ne paraît pas économiquement suffisant pour que ces mêmes pharmas entament des études cliniques. C'est fort dommage: le cannabis thérapeutique, du coup, pourrait être remboursé par les caisses maladie. Mieux: avec leur médecin, tous les patients auraient alors accès au traitement et n'auraient plus à aller se fournir sur le marché parallèle que nos autorités abhorrent tant.

Blaise Willa,
directeur de publication
et rédacteur en chef

imprimé en
suisse